

Québec, le 8 mars 2020

Madame, Monsieur,

Notre groupe, Voix citoyenne, se réjouit de l'approbation le 7 février dernier par le gouvernement québécois du Schéma d'aménagement et de développement révisé de l'agglomération de Québec. Avec ce nouveau Schéma, les terres agricoles demeurent protégées (pour le moment...).

Nous avons suivi de près la longue et laborieuse démarche de révision, en collaboration avec diverses organisations partageant des vues similaires, et rejoignant aussi une large part de l'opinion publique.

Nous estimons que des leçons collectives sont à tirer de cette expérience et qu'elles devraient se traduire par un réalignement pour les actions futures. Ce texte publié juste avant l'approbation du Schéma présente nos commentaires sur l'ensemble de la démarche, sa conclusion et les perspectives pour l'avenir:

<http://www.droitdeparole.org/2020/02/conjuguer-urbanisation-raisonnee-et-agriculture-nourriciere/>

Nous déplorons particulièrement le fait que le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) n'ait pas été plus sérieusement pris en compte et ce, par l'instance même qui l'avait adopté.

**Vous trouverez en pièce jointe l'avis émis en 2018 par la CMQ sur la conformité au PMAD du Schéma révisé.** L'analyse annexée à l'avis révèle un manque de rigueur étonnant (surtout pour les stratégies # 1, 3, 5, 7 et 11 du PMAD).

Les questions d'aménagement du territoire ont depuis quelques mois pris une très grande importance dans la sphère publique et le gouvernement se prépare à en réformer le cadre, à la lueur d'enjeux climatiques, environnementaux et agroalimentaires. Nous vous invitons à prendre connaissance des propos de la ministre Andrée Laforest en entrevue au journal *Le Soleil* le 1er février dernier:

<https://www.lesoleil.com/chroniques/francois-bourque/il-faut-freiner-letalement-urbain-1c3f724799e6824d0ca9ed831dcfab00>

En ce qui a trait aux terres agricoles, une sérieuse réflexion s'impose. La récente analyse du chroniqueur François Bourque soulève des questions pertinentes et identifie des difficultés qui, à notre avis, ne sont pas insurmontables, pour peu qu'une volonté politique se manifeste :

<https://www.lesoleil.com/chroniques/francois-bourque/quel-avenir-pour-les-terres-des-surs-de-la-charite->

[c5e8fce3932811d76ba337518390f42b?utm\\_source=omerlo&utm\\_medium=mailer&utm\\_campaign=Aujourd'hui:+quel+avenir+pour+les+terres+agricoles%3F](#)

D'autres villes agissent déjà en cette matière. Outre Montréal, plusieurs municipalités québécoises et canadiennes ont mis en place des actions. Et les exemples abondent du côté européen. Plus globalement, Vienne (capitale de l'Autriche) présente un modèle d'urbanisme enviable, qui favorise un habitat convivial et nourricier, comme en témoigne ce reportage :

[https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/desautels-le-dimanche/segments/reportage/149652/vienne-ville-verte-michel-labrecque](#)

Repenser l'urbanisation et soutenir les activités agricoles: voilà des défis qui devraient interpeller prioritairement nos élus.es pour les années qui viennent.

Notre intérêt à ce propos demeure vif et notre soutien vous est déjà acquis pour toute initiative progressiste en vue de relever ces défis.

Voix citoyenne

(Mireille Bonin, Monique Gagnon, Pierrette Paiement, Claudine Dorval)

**Pour toute réaction ou commentaire à ce message, je vous invite à communiquer avec Monique Gagnon : [monique-gagnon-soleil@hotmail.com](mailto:monique-gagnon-soleil@hotmail.com)**